

ATELIER 10 : METTRE EN PLACE UNE FILIERE BIOCARBURANTS A GRANDE ECHELLE

Une nouvelle filière énergétique n'a de chance de succès que si tous les maillons de la chaîne – et leurs responsables - sont réunis. C'est encore plus vrai pour les biocarburants qui doivent satisfaire à des conditions de production, de transformation et d'utilisation bien précises.

Nom du projet :

Biodiesel 89 - Généralisation de l'usage du Biodiesel 30% dans l'Yonne

Historique

A la suite de la relance par les pouvoirs publics du plan biocarburants, et notamment de l'appel lancé par le chef de l'Etat début 2006 aux administrations et collectivités locales en vue de privilégier les biocarburants, il a été décidé de lancer à l'échelle du département de l'Yonne dans le cadre du projet Pôle d'Excellence Rurale « Energie et développement durable », une opération pilote de remplacement systématique du gazole traditionnel par du biodiesel 30% , dit « B30 » (mélange 30% de diester de colza et 70% de gazole).

Les partenaires de ce projet qui est en place depuis la mi 2006 sont les milieux agricoles (chambre d'agriculture, coopératives...), les administrations déconcentrées de l'Etat (DDE, etc...), les services du conseil général (flotte de véhicule du CG89 et transports en commun), et TOTAL, fournisseur du biodiesel 30% sous la marque ECOLIUM 30%, ainsi que le regroupement « Partenaires Diester » qui promeut nationalement le développement de la filière des esters méthyliques d'huiles végétales ou EMHV.

Objectifs du projet

Si des utilisations du B30 sur des flottes captives sont courantes depuis plusieurs années, c'est la première fois que l'on envisage de coordonner et systématiser un tel usage à l'échelle d'un département. L'objectif du projet est de tester le potentiel en volume de remplacement, faire face aux difficultés techniques en proposant des solutions innovantes, identifier les points de blocage et les solutions à mettre en œuvre. Un des objectifs particulièrement intéressant du projet est l'objectif de mise en place d'un partenariat «public-privé», notamment entre les représentants des administrations (Etat et collectivités locales) et des entreprises. Un des points de blocage du développement actuel du B30 est en effet l'obligation de ne vendre qu'à des flottes « captives » (c'est à dire disposant de leur propre cuve d'approvisionnement), un des enjeux du projet est de voir les possibilités de mutualisation de ces cuves entre différents utilisateurs, ou bien la mise en place de solutions alternatives.

Actions réalisées / en cours / programmées

Livraisons effectuées depuis septembre 2006 par TOTAL à 1 (2 ?) cuves mutualisées dans le département. Un point d'étape est programmé en janvier pour dresser un premier bilan de l'opération, mettre en place des correctifs ou actions nouvelles si besoin. On envisage de lancer à cette occasion une enquête de satisfaction auprès des utilisateurs.

Organisation méthodologique

3 réunions préparatoires multipartites pour identifier les parties prenantes et les utilisateurs et volumes concernés afin de dimensionner au plus juste la logistique d'approvisionnement. Réunion de lancement en juin sous l'égide du préfet de l'Yonne, du président du conseil **général, du président de** la chambre d'agriculture et du directeur régional de TOTAL. Depuis, contacts informels et bilatéraux entre les différents partenaires. Point d'étape programmé pour début 2007 entre les parties prenantes au projet.

Partenaires

- Préfet de l'Yonne : coordonne et décide pour l'ensemble des administrations déconcentrées de l'Etat scolaire ainsi qu'une mission d'ambassadeur auprès des maires du département.
- Président du Conseil Général :(flotte de véhicule du CG89 + ramassage scolaire ainsi qu'une mission d'ambassadeur auprès des maires du département.
- Chambre d'agriculture : rassemble les coopératives et entreprises agro-alimentaires à la fois productrices de la matière première – le colza- et fortes consommatrices de diesel.
- TOTAL : fournisseur exclusif du Biodiesel 30% depuis plusieurs années, responsable de la qualité du produit, de l'approvisionnement et de la satisfaction des clients à travers leur usage de substitution.
- Partenaire DIESTER : association nationale visant au développement de la filière des EMHV, regroupant des producteurs agricoles de colza, des industriels de la transformation en Diester, des distributeurs et des consommateurs, notamment représentants des collectivités locales.

Pour aller plus loin

Christophe CEVASCO : christophe.cevasco@total.com